

L'avenir institutionnel se discute à Paris

N°194 mai 2023 - 250 fcfp

le pays

magazine

L'ADN environnemental
outil de suivi de
la biodiversité marine

Les textiles africains,
Une tradition millénaire

Les tortues
pondent aussi
sur les îlots du grand Nord



Et si vous arrêtiez
de faire répéter
vos proches ?

PRENEZ
RENDEZ-VOUS



AUDIO CENTER

CORRECTIONS AUDITIVES

DOCTEUR THIERRY LEFORT

AUDIOPROTHÉSISTE

30 RUE DUQUESNE - 98800 NOUMÉA

Téléphone : 45 20 42

P Parking réservé clientèle





Le pays n°194 mai 2023

> Le magazine Le Pays est disponible en kiosque à Nouméa et sur abonnement partout dans le monde !



> 04
Actualités
L'avenir institutionnel se discute à Paris



> 20
Portfolio
Les tortues grosse tête pondent aussi dans les îlots du grand Nord



> 12
Actualités
Le groupe de concertation Horizon Roussettes fait le point



> 24
Culture
Textiles africains : à la découverte d'une culture millénaire



> 14
Environnement
Le CEN devient l'Agence néo-Calédonienne de la Biodiversité



> 29
Biodiversité
L'inventaire a débuté à Pum.

le pays n°194 mai 2023

ISSN 1778-9389
Publication mensuelle Province Nord
Éditée par Cordyline.com Société d'édition
114 rue Awé Sam - 98859 Koné
Directrice de la publication : Sabine Jobert
Tél. : 75.35.74

Email : lepays@canl.nc
Rédaction : Sabine Jobert
Ont collaboré à cette édition : Équipe médicale du centre mère-enfant, ALK, Lyne Lamy (corrections).
Crédits photos : Ministère de l'Intérieur, Congrès de la Nouvelle-Calédonie, Nicolas Petit, Agence

néo-Calédonienne de la Biodiversité, Lédji Bellow et Emma Buzy, service communication province Nord, Sabine Jobert.
Maquette et mise en page : CléoCréations - Poindimié
Impression : Artypo

Editorial

Programme « Horizon roussettes » pour la préservation de cet animal emblématique, lancement de l'Agence néo-Calédonienne de la Biodiversité (nouvelle appellation du Conservatoire d'espaces naturels) avec ses projets de suivi environnemental de la biodiversité marine et son chantier de restauration de la forêt sèche, inventaire de la biodiversité qui démarre à Pum, commune qui abrite sur ses îlots plusieurs nids de tortues grosse tête : le sommaire de notre édition du mois de mai témoigne une nouvelle fois de la richesse de la biodiversité calédonienne et de toutes les initiatives qui sont prises pour la valoriser et la protéger.

Première en Nouvelle-Calédonie, la visite de la ministre australienne des affaires étrangères, Penny Wong, témoigne d'une volonté de rapprochement. Dans son discours, celle-ci a notamment rappelé les défis auxquels le Pacifique était confronté, en ce qui concerne le climat en particulier. L'Australie entend d'ailleurs se porter candidate, avec les pays de la région, à l'organisation de la COP 31, en 2026.

La Rédaction



Une délégation indépendantiste a été conviée au mois d'avril par la Première ministre Élisabeth Borne à reprendre à Paris les discussions sur l'avenir institutionnel de la Nouvelle-Calédonie. (©Ministère de l'Intérieur)

L'avenir institutionnel se discute à Paris

À l'invitation de la Première ministre Élisabeth Borne, deux délégations, l'une indépendantiste, l'autre non-indépendantiste, se sont rendues à Paris pour relancer ou poursuivre les discussions sur l'avenir institutionnel de la Nouvelle-Calédonie. Le ministre Gérald Darmanin devrait à nouveau venir à Nouméa au mois de juin.

A l'issue des discussions qui se sont tenues du 7 au 11 avril entre le gouvernement et la délégation indépendantiste, c'est la satisfaction qui dominait. « Nous avons été entendus. Le gouvernement a accepté d'évoquer tous les sujets et cela va faire l'objet de prochaines discussions à Nouméa début juin » a indiqué Victor Tutugoro, au nom du FLNKS. « Nous concluons les rencontres dans un esprit serein et satisfait. » Même son de cloche du côté des non-indépendantistes.

Engager les travaux de révision de la constitution

Les deux délégations calédoniennes ne se sont pas rencontrées à Paris. « La question d'une réunion trilatérale entre indépendantistes, non indépendantistes et le gouvernement se posera

en son temps » a précisé Victor Tutugoro.

De son côté, la délégation non-indépendantiste a regretté le refus des indépendantistes de s'asseoir à la table des discussions avec eux. « Les mouvements non-indépendantistes représentés par les signataires de ce présent courrier vous demandent désormais de construire avec ceux qui veulent réellement avancer » ont indiqué Sonia Bac-kès, Nicolas Metzdorf, Gil Brial, Alcide Ponga, Virginie Ruffenach et Briec Frogier dans un courrier adressé à Gérald Darmanin. Ils demandent également à travers ce courrier que soient traduites juridiquement « les évolutions constitutionnelles nécessaires à la bonne tenue des élections de 2024 et au développement de notre territoire. »

Les responsables politiques non-indépendantistes estiment que les travaux de révision dans la perspective d'une modification constitutionnelle

doivent débiter au plus tard au mois de juin 2023. Un corps électoral ouvert à tous ceux qui ont décidé de s'installer durablement, une réorganisation des institutions et de l'exercice des compétences qui permette à la Nouvelle-Calédonie de retrouver la stabilité et l'attractivité nécessaire et un accompagnement de l'État dans la relance économique font partie des évolutions demandées.

L'impartialité de l'État, maître-mot des accords

Dans son discours d'ouverture, Rock Wamytan au nom du FLNKS a retracé l'histoire du combat du peuple kanak pour son indépendance, soulignant le fait que les Kanak n'avaient jamais accepté, depuis la prise de possession en 1853, la tutelle de la France. Il a rappelé plusieurs dates

marquantes, évoquant la prise de possession violente des terres, l'installation des bagnards, les révoltes des chefferies et la répression, le régime de l'indigénat... « 1984, c'est le demi-échec des discussions de Nainville-Les-Roches, la création du FLNKS puis les révoltes et l'insurrection nationaliste kanak qui vont durer quatre longues années » a notamment indiqué Rock Wamytan, évoquant le processus d'émancipation et de décolonisation ouvert par les accords de Matignon puis de Nouméa, avec « le rééquilibrage et l'impartialité de l'État comme maître-mot. » Il était prévu qu'une série de trois référendums vienne clore le processus de l'accord de Nouméa, mais « la troisième consultation n'est pas reconnue politiquement légitime par le FLNKS et ses soutiens régionaux et internationaux du fait de la non-participation de 60% de la population. »

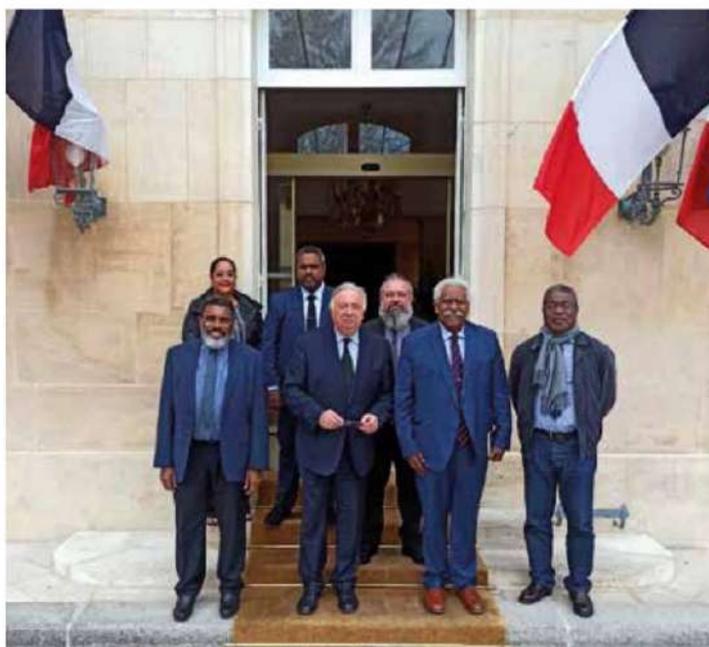
Axe indo-Pacifique

En 1963, le gouvernement a décidé unilatéralement de supprimer la loi-cadre qui avait apporté un statut de large autonomie à la Nouvelle-Calédonie, a également rappelé le représentant du FLNKS. Cette décision traduisait la volonté du général De Gaulle de s'appuyer sur la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie française pour répondre aux ambitions de grande puissance de la France, des ambitions qui correspondaient également aux vœux de la droite calédonienne. « Cette rupture décidée unilatéralement par Paris avait créé les conditions de l'apparition du nationalisme kanak à partir des années 1970 puis sa radicalisation en 1984-1988 » a souligné Rock Wamytan, tout en faisant le parallèle avec l'apparition depuis 2021 du concept d'axe indo-Pacifique et une alliance renouvelée entre le Président de la République et les loyalistes calédoniens.

« Construire de nouvelles relations de confiance entre nos deux pays, engager une stabilité pour les populations qui ont fait le choix de participer à faire prospérer la Nouvelle-Calédonie et enfin maîtriser les enjeux, environnementaux notamment, auxquels nous devons faire face, sont autant de défis que nous devons assumer. »



La délégation non-indépendantiste à l'issue de la rencontre avec le ministre Gérald Darmanin a demandé au gouvernement, à travers un courrier, « de construire avec ceux qui veulent réellement avancer ». (©Ministère de l'Intérieur)



Rencontre à Paris de la délégation indépendantiste avec le président du Sénat Gérard Larcher. (© DR)

Une démarche de co-construction

« Nous sommes prêts à assumer les attributs de notre souveraineté » poursuit le représentant du FLNKS. « Dans une démarche de co-construction, nous proposons que soit étudiée l'adoption d'un traité politique permettant de sceller un socle politique pour cette phase ultime d'évolution statutaire.

Cet accord politique nous garantira :

- l'obtention d'une indépendance négociée en bilatérale avec la puis-

sance administrante, la poursuite du processus irréversible de décolonisation de la Nouvelle-Calédonie, l'obtention d'un ultime processus qui met en œuvre une programmation d'accession à la pleine souveraineté et à l'indépendance,

- une constitutionnalisation de l'accord politique et du statut d'accession à l'indépendance qui intègre la phase de transition, l'acte de souveraineté et la proclamation de la naissance du nouvel État. » ■

L'Australie renforce ses liens avec la Calédonie

La visite de la ministre australienne des affaires étrangères Penny Wong, les 19 et 20 avril à Nouméa, a été un temps fort du rapprochement entre la Nouvelle-Calédonie et l'île continent.

La sénatrice australienne Penny Wong a été reçue par le Haut-commissaire Louis Le Franc, puis par les autorités coutumières. Elle a rencontré le président du gouvernement Louis Mapou. Devant le Congrès où elle a prononcé un discours, elle a notamment rappelé que l'Australie se portait candidate pour organiser la COP31 en 2026 aux côtés d'autres pays du Pacifique. C'est dans le cadre d'une visite à tous les membres du Forum du Pacifique que la ministre des Affaires étrangères australienne Penny Wong s'est rendue en Nouvelle-Calédonie au mois d'avril. Elle devait ensuite aller à Tuvalu. « *Alors que nous faisons face à des défis graves et sans précédent – du climat à la reprise post-Covid en passant par l'intensification des conflits– nous sommes convaincus qu'un Forum des îles du Pacifique fort et uni est essentiel pour protéger nos intérêts communs dans une région en paix, prospère et résiliente* » a notamment déclaré la ministre australienne dans son allocution devant le Congrès. « *En 2016, nous nous sommes félicités de l'entrée de la Nouvelle-Calédonie, avec le soutien de la France, dans le Forum des îles du Pacifique.* »

L'Australie entend se porter candidate pour organiser, avec les pays de la région, la COP31 en 2026. « Je



Lors de sa visite officielle en Nouvelle-Calédonie, la ministre australienne des affaires étrangères s'est exprimée devant les élus du Congrès, une première. Elle a notamment évoqué l'unité nécessaire des membres du Forum des îles du Pacifique. (©J.Samperez / Congrès de NC)

tiens à exprimer ma reconnaissance à la France pour son soutien à cette candidature. Grâce à la COP31, nous espérons renforcer le leadership de la région au niveau mondial et continuer à honorer l'héritage français de l'Accord de Paris. » Penny Wong a également évoqué la possibilité de favoriser l'accès des Calédoniens au marché de l'emploi australien, dans « *L'Australie rurale* ». ■

Caroline Machoro-Reignier, vice-présidente du Congrès, a offert une flèche faitière à la ministre australienne. (©N.Vincent/Congrès NC)



Poum : les activités minières à l'arrêt

Dans un communiqué en date du 21 avril, la SLN annonce que la production minière de son centre de Poum est suspendue dans l'attente d'une autorisation d'exploiter. « *La montée en puissance de Poum a abouti à créer plusieurs centaines d'emplois en trois ans, cent emplois directs SLN et environ deux cents emplois de sous-traitance directe (...)* La SLN travaille dans le cadre d'une autorisation d'exploiter. (...) Le périmètre de cette autorisation d'exploiter nécessite d'être étendu pour permettre la continuité d'exploitation sur le plan réglementaire sur l'année 2023. » Dans un courrier, la maire Henriette Hmaé a interpellé le gouvernement à ce sujet, s'inquiétant que cette mesure annonce la fermeture prochaine du site et l'arrêt de l'exploitation minière dans sa commune. ■



Le nouveau groupe scolaire, dénommé Raymond Pabouty en hommage à l'ancien maire et chef de Koé, réunit l'école maternelle et le primaire dans un même lieu.

Touho inaugure son nouveau groupe scolaire

Depuis plusieurs années, la commune de Touho projetait de réunir ses deux écoles, maternelle et primaire. C'est aujourd'hui chose faite et le nouveau groupe scolaire a été officiellement inauguré le 12 avril. (© DR et N.Faivre)

Le nom de Tein-Raymond Pabouty lui a été donné. Membre de l'Union calédonienne, maire de la commune de 1983 à 1989 et chef de la tribu de Koé, Raymond Pabouty avait également été le premier président de la commission aménagement de la pro-

vince Nord.

Le bâtiment abrite sept salles de classe, des bâtiments administratifs, une salle informatique et un réfectoire moderne, autour d'un préau avec un faré. Coût de l'opération : un peu plus de 400 millions. ■



Les nombreux invités ont apprécié l'hommage rendu à Raymond Pabouty.



Alphonse Poinine, maire de Touho, a salué le travail accompli. Le directeur du groupe scolaire Tein-Raymond Pabouty, José Guacar, qui a dû faire les allers et retours entre les deux écoles pendant dix-sept ans, apprécie...



« Le cadre de vie scolaire est très important pour la réussite des élèves » a souligné le directeur. Dans la cour, un faré a été aménagé.

Victor Wéjième prend sa retraite

L'équipe du collège de la Felp de Mou à Ponérihouen, les élèves et leurs parents ont organisé une petite fête pour le départ à la retraite de Victor Wéjième, longtemps professeur de sport et directeur du collège, impliqué également en tant que délégué syndical USTKE.

Après un début de carrière comme enseignant du primaire à l'école de la Felp à Tibarama (Poindimié), Victor Wéjième était parti en mission au Vanuatu après un passage par le collège de Nédivin. Revenu à l'école de la Felp à la tribu de Mou à Ponérihouen, il a ensuite fait partie de ceux qui se sont mobilisés pour la création d'un GOD puis d'un collège dans cette tribu. Un collège qui, trente ans après sa création, continue de scolariser une partie des élèves de Houailou, Ponérihouen et Poindimié.

L'équipe a organisé une fête pour le départ à la retraite de Victor Wéjième, saluant le charisme de celui qui n'a pas ménagé ses efforts pour faire vivre l'établissement. Professeur de sport, il a notamment été à l'origine de la création d'une classe à horaires aménagés football qui a fonctionné plusieurs années. ■



Une petite fête a été organisée le 30 mars au collège de Mou pour le départ à la retraite de Victor Wéjième, professeur de sport et directeur de l'établissement. Thierry Brumoere, directeur de la Felp, avait fait le déplacement. (©Olivier Levat)



Photo souvenir de l'équipe du collège de Mou. (©DR)



Une sculpture, réalisée par Matéo Boinreavo, intervenant en sculpture, lui a été offerte en signe de reconnaissance du travail accompli. (©Olivier Levat)

Le geste du mois

Eco Citoyen !



CENTRE
D'INITIATION À
L'ENVIRONNEMENT

RÉDUIRE NOS DÉCHETS, POURQUOI ?

Produire moins de déchets, c'est préserver les matières premières utilisées dans la fabrication des objets. C'est aussi limiter les émissions de gaz à effet de serre et agir sur le réchauffement climatique. **PROTÉGEONS LA PLANÈTE !**

Il y a 40 ans, nos parents produisaient deux fois moins de déchets qu'aujourd'hui. Les emballages et le jetable ont peu à peu envahi notre monde. Ses ressources ne sont pourtant pas infinies. **CONSERVONS-LES !**

Réduire ses déchets, cela signifie mieux consommer et moins gaspiller. **C'EST DURIC BOB POUR NOTRE PAYS-MONNAIE !**

ENSEMBLE, METTONS NOS POUBELLES AU RÉGIME !

BOIRE L'EAU DU ROBINET, C'EST 100 L DE BOUTELLES PLASTIQUES UTILISÉES EN MOINS PAR AN ET PAR PERSONNE

GESTE N° 1



FINI LES BOUTELLES, JE BOIS L'EAU DU ROBINET

Je ne m'échine plus à porter de lourds packs d'eau et je soulage ma poubelle de quantité de bouteilles plastiques. L'eau du robinet coûte 100 à 300 fois moins cher que l'eau en bouteille. Un léger goût de chlore ? Il s'en va dès qu'on laisse un peu reposer l'eau dans une carafe.

8 - Le pays n°194 mai 2023

La résidence étudiante de Kataviti a été inaugurée

A la rentrée, les étudiants de l'antenne de l'UNC du campus de Baco ainsi que ceux du lycée Michel Rocard en recherche de logement ont pu intégrer les chambres réhabilitées dans l'ancienne base-vie de KNS à Kataviti. Une avancée pour les conditions de vie étudiante qui est appréciée.

Le terrain communal avait été mis à disposition de KNS pour l'installation d'une base-vie, a expliqué le maire de Koohné Thierry Gowece. Puis au moment de la démobilisation, à la fin de la construction de l'usine du Nord, les infrastructures ont été cédées à la collectivité.

Soucieux de répondre à une demande des étudiants en quête de logements dans la zone, l'État s'est engagé à financer la rénovation de 36 chambres avec des espaces communs, pour un montant de 60 millions. La Nouvelle-Calédonie a apporté les fonds complémentaires d'un montant de 40 millions. 100 millions ont ainsi été mobilisés pour la rénovation de bâtiments à Kataviti. La commune a confié la gestion locative de ces chambres à la SIC.

Tous les partenaires de l'initiative se sont retrouvés pour inaugurer officiellement les premières chambres, c'est-à-dire l'un des deux îlots, un îlot étant l'appellation donnée à un groupe de chambres dotées de



Tous les partenaires qui ont contribué à la création de la résidence étudiante de 36 logements se sont retrouvés le 1^{er} mars pour inaugurer officiellement les premiers logements. (© Service communication province Nord)

douche et de sanitaires qui partagent la même cuisine.

Une navette est assurée matin et soir entre la résidence et l'antenne de l'université à Baco et le lycée Michel Rocard. Les étudiants du Nord peuvent-ils eux aussi bénéficier de repas gratuits comme c'est le cas dans le Sud ? « Ils peuvent commander pour le repas de midi, qui est livré par un prestataire au campus de Baco, c'est gratuit » indique Yannick Lerrand, directrice de la maison de l'étudiant.

Elle constate qu'en ce début d'année seuls 35 étudiants en font la demande régulièrement.

Avec l'ouverture de la résidence à Kataviti, les étudiants du Nord bénéficient de conditions de vie agréables dans des locaux entièrement rénovés. Les travailleurs saisonniers qui logent dans les « îlots » voisins, avec des habitations qui restent vétustes et pas toujours bien étanches, ne peuvent pas en dire autant. ■



Les adieux d'Annick Baille

Avant son départ, Annick Baille, commissaire déléguée pour la province Nord, a salué toutes les personnes avec lesquelles elle avait travaillé depuis son arrivée à Koohné en décembre 2020. Elle a également été remerciée pour son investissement, notamment par le président de la province Nord Paul Néaoutyine. Annick Baille a rejoint la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Pays de la Loire en tant que directrice. (© N.Faivre)

PERMANENCES JURIDIQUES GRATUITES GÉNÉRALISTES*

2023



*Permanences généralistes : renseignements juridiques concernant la famille, le pénal, le travail, le logement, les dettes, les contrats, le droit civil coutumier, les procédures, l'aide judiciaire...

Permanences juridiques confidentielles gratuites SANS RENDEZ-VOUS (dans la limite de 10 personnes)



Julie BEUROIS

86 05 92

droits.nc@gmail.com



POUEMBOUT / PWËBUU

Mairie - 8 h / 12 h
Contact - 47 70 00

- 16 FÉVRIER
- 02 MARS
- 16 MARS
- 06 AVRIL
- 11 MAI
- 22 JUIN

Financement Commune de POUEMBOUT / PWËBUU

POYA / NÈKÔ

Ancienne Mairie
8 h / 11 h
Contact - 47 12 50

- 21 FÉVRIER
- 07 MARS
- 04 AVRIL
- 09 MAI
- 13 JUIN

Neopui annexe
8 h / 11 h
Contact - 47 84 27

- 06 MARS
- 12 JUIN

Financement Commune de POYA / NÈKÔ

Les dugongs



Les populations de dugongs sont dans un état critique. De nombreuses menaces pèsent sur ces animaux comme le braconnage, les prises accidentelles dans les filets, les collisions avec les bateaux,

Chaque individus tués aggrave la situation !

Refusez de consommer du dugong ! Osez en parler autour de vous !

- > Si vous êtes témoins de pêche, de vente ou de consommation de dugong signalez-le à la Province Nord, au CEN* ou la gendarmerie.
- > Pour participer à sa préservation, signalez tout dugong échoué ou en détresse au 16 ou sur le site internet : <http://www.rescue.ird.nc>
- > Vous pouvez également signaler vos observations de dugong sur le site internet : <http://mobi.nc/>

*CEN : Conservatoire des Espaces Naturels

Les espèces protégées toute l'année



Les tortues sont interdites à la pêche, la vente et la consommation !

Des dérogations peuvent être exceptionnellement accordées sur demande à la province Nord. Ces dérogations ne concernent que les tortues vertes (*Cheonia mydas*) d'une dimension inférieur à 100 cm. Les dérogations peuvent être accordées uniquement dans le cadre des cérémonies coutumières.

Toutes ces espèces sont menacées ou vulnérables. Leur pêche est INTERDITE en province Nord !

PERMANENCES JURIDIQUES GRATUITES "VICTIMES"*

2023



*Permanences "victimes" : permanences juridiques gratuites à destination des victimes(s) pénales(s) et de leurs proches. Cette permanence a vocation à vous écouter et vous renseigner sur vos droits, la procédure pénale (du dépôt de plainte à l'indemnisation de votre préjudice), la possibilité d'être assisté-e d'un-e avocat-e...

Permanences juridiques confidentielles gratuites SANS RENDEZ-VOUS (dans la limite de 10 personnes)



POUEMBOUT / PWËBUU

Mairie - 8 h / 12 h
Contact mairie - 47 70 00

- 14 FÉVRIER
- 28 FÉVRIER
- 14 MARS
- 18 AVRIL
- 16 MAI
- 20 JUIN

Julie BEUROIS

86 05 92

droits.nc@gmail.com

Financement Commune de POUEMBOUT / PWËBUU

A propos de la santé des Calédoniens

Les résultats du « *Baromètre santé adulte 2021-2022* » mené par l'Agence sanitaire et sociale de la Nouvelle-Calédonie (ASSNC) mettent en évidence plusieurs constats comme l'augmentation de la proportion d'adultes diabétiques. Le tabagisme quotidien est en recul.



Le Baromètre santé permet de suivre l'évolution des comportements et habitudes de santé des Calédoniens sur la durée.

Le Baromètre santé porte sur de nombreuses thématiques variées comme la consommation d'alcool et de tabac, les autres addictions, la santé mentale, la santé sexuelle, les grossesses, la santé bucco-dentaire et les conduites à risques. Plusieurs constats sont à noter comme

- La proportion d'adultes diabétiques a augmenté en trente ans de 9 à 11%
- Le tabagisme quotidien est passé de 45,5% de la population à 35,5%. En parallèle, la consommation de tabac à rouler a augmenté. 6% des fumeurs utilisent la cigarette électronique.

- La santé mentale des Calédoniens s'est dégradée, surtout pour les plus jeunes. 18% des 18-24 ans étaient en dépression lors de l'enquête.
- Le surpoids et l'obésité sont restés stables par rapport à 2015, mais l'obésité des femmes a progressé (37% en 2015, 42% en 2021).

Cette étude, la troisième réalisée par l'Agence sanitaire et sociale, permet de suivre l'évolution des comportements et habitudes de santé des Calédoniens sur la durée. 3732 adultes âgés de 18 à 64 ans, tirés au sort, y ont participé. 70% des Calédoniens interrogés jugent leur état de santé « *bon* » ou « *très bon* ». ■

Une nouvelle direction du développement humain et des identités à la province Nord

La collectivité provinciale poursuit sa réorganisation en regroupant deux directions, les sports et la culture avec la Mission de la femme pour créer une seule entité dénommée direction du développement humain et des identités.

Cette fusion de deux directions, qui fait figure d'innovation au sein de la collectivité, s'inscrit dans la démarche de réorganisation des services provinciaux initiée en septembre 2022 qu'elle vient clôturer. Des ateliers ont été organisés afin de favoriser la collaboration et l'accompagnement au changement. La création de cette nouvelle direction qui est le fruit d'une quarantaine de réunions de travail a pour objectif de

- Poursuivre la démocratisation de l'accès aux pratiques physiques, sportives et socio-éducatives
- De favoriser l'expression de la

diversité culturelle

- De développer une politique de préservation des droits de la femme
- De poursuivre la réhabilitation de la culture kanak
- De favoriser le renforcement et le développement des partenariats.

La direction est organisée en trois pôles (Ressources et supports, Accompagnement des acteurs et animation des réseaux, Femmes et développement) eux-mêmes déclinés en six services. ■



La nouvelle direction provinciale regroupe les sports, la culture et la mission de la femme.



Au rythme actuel de chasse, la population de roussettes pourrait s'effondrer de 80% d'ici 2050 et disparaître ensuite complètement en quelques années. (© Nicolas Job pour Horizon roussettes)

Le groupe de concertation d'*Horizon roussettes* toujours en action

L'une des originalités du programme *Horizon roussettes* initié l'an passé par la province Nord est la création d'un groupe de concertation composé de personnes de la société civile d'origines diverses. Et après le forum *Horizon roussettes* qui s'est tenu au mois d'octobre dernier, chacun continue à s'impliquer pour la préservation de cet animal emblématique.

Dans l'auditorium de l'antenne de l'Université à Koohnê, plusieurs membres du groupe de concertation prennent place en ce jeudi 23 mars pour faire part de leur expérience. Un documentaire tourné pendant le forum du mois d'octobre vient d'être diffusé.

Le forum qui s'est tenu en octobre 2022 au centre culturel de Hienghène a été le point d'orgue d'un programme initié par Malik Oedin et son équipe intitulé *Horizon roussettes*. Un programme qui a bénéficié d'un appui important de l'Office français de la biodiversité.

Malik Oedin avait été embauché par la province Nord à l'issue d'une thèse de doctorat sur l'impact de la chasse et des chats haretés sur la population de roussettes, un travail qui mettait en évidence la situation alarmante de la roussette, menacée par la chasse, le braconnage et la prédation par les chats ensauvagés. Sa thèse a été portée par l'Institut agronomique calédonien en collaboration l'Institut Méditer-

ranéen de biodiversité et d'écologie marine et continentale.

Les gardes nature qui assurent depuis dix ans un suivi annuel d'une trentaine de nids de roussettes répartis dans différentes communes, font également le constat de la diminution de la population de roussettes et de la disparition de certains nids. Ils réalisent annuellement des comptages lors des envolées du soir, avec des jumelles ou à la longue vue. Ils sont appuyés dans cette démarche par plusieurs acteurs locaux et associations. « *L'observatoire roussettes* » regroupe cette trentaine de nids qui sont le plus régulièrement suivis depuis 2010.

Des menaces mal connues

Pendant toute l'année 2022, Malik Oedin et Philippe Nektrotro, ancien garde nature devenu technicien environnement, ont sillonné le pays à la rencontre de la population et des autorités coutumières pour sensibi-

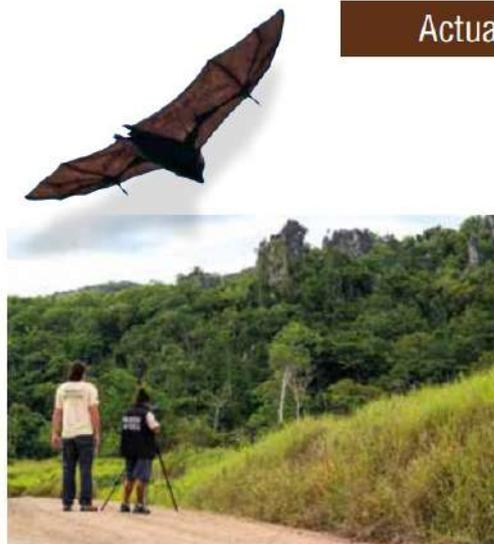
liser sur la situation des roussettes et les menaces qui pèsent sur elles. Car même si la réglementation limite la chasse à la roussette aux week-ends d'avril avec un quota journalier de 5 roussettes par chasseur (ce qui représente toutefois 40 à 50 roussettes par chasseur par période d'ouverture), la réglementation semble peu respectée. Peu de gens ont conscience des dangers qui pèsent sur cet animal emblématique. Toutes les personnes ressources recrutées pour faire partie du groupe de concertation en ont attesté. Eux-mêmes n'imaginaient pas qu'au rythme des prises réalisées aujourd'hui, la population de roussettes pourrait s'effondrer de 80% d'ici 2050 et disparaître ensuite complètement en quelques années.

Une série de propositions

Le travail mené par le groupe de concertation a permis d'imaginer toute une série de mesures de gestion



Une conférence a été organisée pour faire le point sur le programme *Horizon roussettes*. Les membres du groupe de concertation ont témoigné de leur implication. (© province Nord)



Les gardes nature assurent depuis dix ans un suivi d'une trentaine de nids de roussettes. (© Nicolas Job pour Horizon roussettes)

possibles qui vont d'un moratoire sur la chasse à la roussette, c'est-à-dire l'arrêt total de la chasse pendant une ou plusieurs années, à la restriction de la vente de plomb. Il a également été proposé de donner plus de pouvoir de régulation aux coutumiers en les assermentant. Actuellement, les gardes nature mais aussi les agents forestiers et les techniciens pêche sont assermentés. Cela signifie qu'ils peuvent relever les infractions, les faire remonter auprès du tribunal et bientôt directement infliger une amende au contrevenant lors d'un contrôle inopiné.

« Actuellement, les 27 propositions qui ont été retenues sont étudiées par les services techniques et administratifs provinciaux, notamment par notre juriste environnement » indique Philippe Nekotrotro.

« Il ne s'agit pas de prendre de décisions hâtives, mais il ne faut pas oublier qu'il y a urgence », ont souligné les membres du groupe de concertation.

Dans le groupe qui reste très uni malgré certains désaccords sur les mesures à prendre, chacun s'attache à faire passer le message dans son entourage sur la nécessité de préserver la roussette. Des actions ont déjà été menées auprès des scolaires. « La transmission est l'un des points qui nous tiennent tous beaucoup à cœur... ». Une décision concernant les nouvelles dispositions sur la chasse à la roussette devrait être adoptée par les élus de la province Nord dans les mois à venir. ■

Les roussettes en quelques chiffres

- Selon les estimations des scientifiques,
 - 1) On chasse et braconne actuellement environ 52 000 roussettes chaque année alors qu'il ne faudrait pas en chasser plus de 15 000 par an si on veut que la population de roussettes arrête de décliner et se stabilise et encore moins si on veut qu'elle augmente ;
 - 2) Les chats ensauvagés prélèveraient presque 43 000 roussettes par an ;
 - 3) Si les prélèvements se maintiennent au niveau actuel, la population de roussettes pourrait s'effondrer de 80% d'ici 2050 pour atteindre 130 000 individus, puis disparaître en quelques années.
- On estime à 650 000 le nombre de roussettes en Province Nord : 410 000 roussettes rousses, 170 000 roussettes noires (ces deux espèces sont les plus chassées), 70 000 jeunes qui sont nés dans l'année s'y ajoutent.
- Une femelle donne naissance à un petit par an lorsque les conditions environnementales sont favorables. Elle ne se reproduit pas avant l'âge de deux, voire trois ans.
- La gestation dure 5 à 6 mois. Le pic des naissances se déroule début octobre. Les mères se déplacent en portant pendant 3 mois leur nouveau-né qu'elles allaitent durant 4 à 6 mois, entre octobre et mars.
- 400 gîtes sont encore actifs, répartis dans toute la Province Nord. Un gîte est un arbre ou un ensemble d'arbres qui accueille un groupe de roussettes pendant leurs périodes de repos (pendant la journée) et de reproduction. Les gîtes peuvent être permanents (nids) ou temporaires (campements).
- Une roussette recherche sa nourriture d'arbre en arbre dans un rayon de 3 à 5 kilomètres autour de son lieu de repos. Elle cumule 8 à 15 kilomètres de vol par nuit en moyenne. L'espace de vie d'une roussette s'étend sur au moins une centaine de kilomètres. Elle change plusieurs fois d'espace de vie dans l'année selon la saisonnalité des fruits et des fleurs disponibles et les déplacements qu'elle fait pour sa reproduction.
- Certaines roussettes font de très longs déplacements : en 2014, deux roussettes équipées d'une balise Argos à la tribu de Gohapin, Poya, ont parcouru plus de 150 km et ont été repérées par satellite à Moindou ou Boulouparis au bout de trois jours seulement.
- Une roussette peut vivre entre 15 ans dans le milieu naturel et 30 ans en captivité. Elle vit en groupe avec 100 à 10 000 congénères. Les roussettes rousses et noires forment souvent des colonies mixtes qui vivent dans le même nid. En Nouvelle-Calédonie, les roussettes rousses, endémiques, sont plus nombreuses que les roussettes noires que l'on retrouve dans plusieurs îles du Pacifique.
- Les roussettes participent à la pollinisation des fleurs, à la dispersion des graines et à la fertilisation des sols par leurs déjections. Les graines scarifiées par les dents de roussettes ou qui transitent par leur tube digestif peuvent germer deux fois plus vite.

Suivez les actualités du programme *Horizon roussettes* sur la page Facebook et consultez l'ensemble des informations sur les roussettes, y compris les supports de sensibilisation sur le site internet de la province Nord.

Une agence néo-calédonienne de la biodiversité

Depuis le 1^{er} janvier, le Conservatoire d'espaces naturels (GEN) est devenu l'Agence néo-Calédonienne de la Biodiversité (ANCB) en conservant les mêmes missions. Présentation.

Le groupement d'intérêt public désormais dénommé Agence néo-Calédonienne de la Biodiversité continue d'être basé à Koohné avec la même équipe et trois pôles :

- « pôle terrestre » (en charge de la stratégie de conservation des forêts sèches),
- « pôle menaces » (en charge de la stratégie de lutte contre les espèces envahissantes)
- et « pôle marin ».

Le pôle marin assure la coordination des comités de gestion et associations autour du patrimoine mondial de l'Unesco. Il est également en charge du programme Ifrecor (Initiative française pour les récifs coralliens). Il assure la coordination du RORC, le réseau d'observation des récifs coralliens de Nouvelle-Calédonie, celle du Plan dugong et prochainement celle du Plan tortue.

« Nous allons recruter un nouvel agent pour le Plan dugong financé par le WWF et un autre pour le Plan tortue financé par l'État » indique Nathalie

Baillon. Directrice du Conservatoire des espaces naturels depuis plusieurs années, elle assure désormais la direction de l'ANCB.

Des partenariats publics-privés

Bien que la compétence environnement soit dévolue aux provinces et à la Nouvelle-Calédonie, l'existence de l'Agence néo-Calédonienne de la Biodiversité vise à favoriser les initiatives entre partenaires privés et publics dédiées à la préservation des milieux naturels calédoniens.

Le Conseil d'administration a été renouvelé fin février. Il est désormais présidé par Jérémie Katidjo-Monnier, membre du gouvernement en charge de l'environnement.

Il est composé de quatre collèges : celui des financeurs publics (l'État, la Nouvelle-Calédonie et les trois provinces), celui des institutions et associations non bailleuses (le Sénat

coutumier et les deux associations de maires), le collège des organisations publiques liées à la protection de l'environnement comme l'Office français de la biodiversité. Le quatrième collège est celui des ONG et des associations environnementales. « Le règlement intérieur doit fixer les critères pour permettre aux associations d'intégrer le Conseil d'administration » poursuit Nathalie Baillon.

L'Agence néo-Calédonienne de la Biodiversité continue à être financée par l'État à travers le contrat de développement Etat/intercollectivités pour un montant de 20 millions en 2023. Le 17 février, l'assemblée de la province Nord a voté une subvention de 26,8 millions en faveur de l'Agence néo-Calédonienne de la Biodiversité sur un budget total de 123,2 millions (État 20 millions, Nouvelle-Calédonie 20,7 millions, province des Iles 5,7 millions, autres ressources 50 millions. La contribution de la province Sud reste encore en discussion.) ■



L'équipe de l'Agence néo-calédonienne de la biodiversité autour de sa directrice, Nathalie Baillon. (©ANCB)



Des collectes d'eau de mer ont été réalisées avec les membres des comités de gestion. Les prélèvements seront envoyés dans un laboratoire de l'Unesco en Belgique afin d'apprécier la biodiversité des poissons par le biais de l'ADN environnemental. (© Christine Fort)

L'ADN environnemental, outil de suivi de la biodiversité marine

L'Unesco a lancé un projet de suivi de la biodiversité dans les 25 sites marins inscrits au patrimoine mondial avec une méthode innovante, celle de l'ADN environnemental. En Nouvelle-Calédonie, la mission est assurée par l'Agence néo-calédonienne de la biodiversité (ex-Conservatoire d'espaces naturels) à travers son pôle marin, avec le soutien de l'IRD. De nombreux représentants des comités de gestion se sont associés à la journée de formation et d'initiation aux collectes d'eau de mer organisée à la tribu de Yambé à Pweevo (Pouébo) début mars.

Mercredi 1^{er} mars : les enfants de la tribu avec leurs parents, les habitants et des représentants de plusieurs comités de gestion venus de Poindimié, Touho et Poum sont réunis pour une journée de formation à la tribu de Yambé (Pouébo). Les membres de l'association de gestion de l'aire protégée de Yambé sont également présents. Il s'agit aujourd'hui de récolter des échantillons d'eau de mer dans une zone inscrite au patrimoine, afin de les envoyer pour analyse dans un laboratoire de l'Unesco en Belgique. Cette démarche entre dans le cadre d'un programme mondial mené par l'Unesco sur 25 sites marins inscrits au patrimoine à travers le monde, qui vise à apprécier l'état de la biodiversité et à mesurer les effets du changement climatique. Des prélèvements vont être opérés dans toutes les zones

concernées, en Nouvelle-Calédonie et ailleurs.

« Les échantillons d'eau de mer prélevés en arrière du récif barrière sont filtrés avant d'être envoyés au laboratoire en Belgique. Chacun des organismes vivants laisse des traces dans l'eau. Dans le cas présent, l'Unesco s'intéresse aux différentes espèces de poissons présentes » explique Anaïs Morlon, chargée de mission Patrimoine mondial au sein du pôle marin de l'Agence néo-calédonienne de la biodiversité (ANCB). L'ANCB est en effet en charge en Nouvelle-Calédonie de la gestion du bien inscrit à l'Unesco et assure la coordination des différents comités de gestion locaux et associations.

Gestion participative

Assurer une gestion participative des

sites inscrits en partenariat avec les populations locales est l'une des exigences de l'Unesco. Les membres des différents comités de gestion sont venus aujourd'hui pour apprendre comment faire la collecte des échantillons d'eau de mer et développer leur esprit scientifique. L'Office français de la biodiversité, la Direction du service de l'État de l'agriculture, de la forêt et de l'environnement (DAFE) ainsi que le service Milieux et ressources aquatiques de la province Nord (DDEE) participent à cette journée.

Équipé de gants et de lunettes afin de ne pas contaminer les prélèvements avec son propre ADN, chacun s'essaie à remplir un bidon avec l'eau de mer, eau qui est ensuite filtrée une fois à terre. Laurent Vigliola, chercheur en écologie marine à l'IRD, est venu apporter sa connaissance de ce procédé innovant. A partir d'une base de

référence, il est possible d'identifier quelles espèces de poissons se trouvent dans l'échantillon, explique-t-il. Le procédé est beaucoup moins coûteux que l'habituel suivi en plongée avec comptage.

La Nouvelle-Calédonie, leader de la diversité

Les échantillons prélevés sur chaque site seront ensuite comparés entre eux. Un rapport doit être produit par l'Unesco en janvier 2024. Il pourrait confirmer le statut de leader mondial de la Nouvelle-Calédonie en terme de diversité d'espèces de poissons.

Cette journée permet également de relancer la dynamique au sein des comités de gestion. Et là, c'est aussi un motif de satisfaction pour chacun. « *Chaque mois de mars, nous allons prélever des échantillons dans chacune des zones inscrites : les atolls d'Entrecasteaux, à Ouvéa et à Beausemps-Beaupré, dans le grand lagon nord autour de Bélep, dans la zone côtière nord-est, la zone côtière ouest autour de Bourail et le grand lagon sud* » indique Anaïs Morlon. La formation dispensée ce jour permettra à l'avenir aux comités de gestion d'assurer eux-mêmes la collecte des échantillons et de participer ainsi activement au suivi du bien inscrit. ■



Laurent Vigliola, chercheur en écologie marine à l'IRD, fait la démonstration de ce procédé innovant. (© Christine Fort)



2700 plants d'une dizaine d'espèces de forêt sèche ont été plantés en début d'année à Pindaï, dans la continuité des chantiers de restauration de cet écosystème déjà engagés. (©ANCB)

Un chantier-pilote pour restaurer la forêt sèche à Pindaï

Avec 2700 nouveaux plants mis en terre récemment sur une parcelle de trois hectares de la presqu'île de Pindaï à Pouembout, la stratégie de conservation des forêts sèches se poursuit à travers des actions coordonnées par l'Agence néo-calédonienne de la Biodiversité (ex CEN) et ses partenaires.

Depuis 2006, la province Nord et ses partenaires s'attachent à préserver l'un des plus grands sites de forêt sèche sur foncier public, la presqu'île de Pindaï, entre Pouembout et Poya. Sur 268 hectares, la formation abrite plus de 200 espèces végétales de forêt sèche, dont des espèces rares telles que *Phyllanthus pindaiensis* ou *Oxera brevicalyx*.

A partir de 2015, le Conservatoire d'espaces naturels (devenu aujourd'hui Agence néo-calédonienne de la biodiversité) a accompagné la province Nord dans la mise en œuvre d'une stratégie de conservation et de restauration. Plusieurs initiatives ont été prises pour aider cet écosystème à regagner du terrain. La presqu'île de Pindaï, foncier public, fait partie des neuf sites prioritaires et elle est concernée par un programme de

restauration intitulé « *Favoriser la résilience des principaux sites de forêt sèche* » financé par l'Office français de la biodiversité (OFB) avec les provinces Nord et Sud.

Le cerf, principale menace

Le dernier chantier mené à Pindaï en ce début d'année, concerne la plantation de 2700 plants d'une dizaine d'espèces différentes sur une parcelle de trois hectares. Le choix a été fait cette fois-ci d'installer les plants sous couvert de gaïacs afin de leur donner le maximum de chance de survie. Auparavant, elles étaient réalisées sur terrain nu, dans des zones de savane enherbée. Dans les deux cas, les plantations sont réalisées dans un espace solidement clôturé afin de les préserver des appétits des cerfs qui peuvent facilement ré-



Le choix a été fait cette fois-ci de planter sous couvert de gaïacs. Après la plantation, le prestataire assure un suivi, qui passe notamment par la mesure régulière de la croissance du plant. (©ANCB)



Le programme de préservation de la forêt sèche comprend un volet pédagogique. Les élèves de 1^{ère} STAV (sciences et techniques de l'agriculture et du vivant) du lycée Michel Rocard de Pouembout ont ainsi été associés au chantier. (©ANCB)

duire à néant tous les efforts déployés. Le cerf constitue en effet la principale menace pour les jeunes plants. Des opérations de chasse sont par ailleurs menées avant l'installation des parcs et après, à l'intérieur même des parcelles clôturées, en collaboration avec la fédération de la faune et de la chasse de Nouvelle-Calédonie.

Un suivi des plantations

Un suivi des plantations va être opéré afin d'apprécier quelles sont les espèces qui s'adaptent le mieux et disposer ainsi d'un référentiel pour les prochains chantiers de restauration écologique des forêts sèches. « Nous avons choisi cette année de replanter dans la continuité du chantier mené en 2021. L'idée est de relier neuf petits noyaux de forêt sèche parmi lesquels certains sont les plus anciens de la zone, au

centre de la presqu'île » indique Mélanie Boissenin, coordinatrice de la stratégie de conservation des forêts sèches au sein de l'ANCB.

L'idée est de permettre à la forêt d'atteindre une taille suffisante pour favoriser sa vitalité. « La forêt est le résultat d'un processus écologique et biologique qui prend des années. Mais on voit déjà des résultats encourageants sur certaines parcelles, on constate de la régénération naturelle, les plants fructifient... Les choses semblent en bonne voie et on améliore peu à peu nos pratiques. »

Un vaste chantier de nettoyage avant plantation

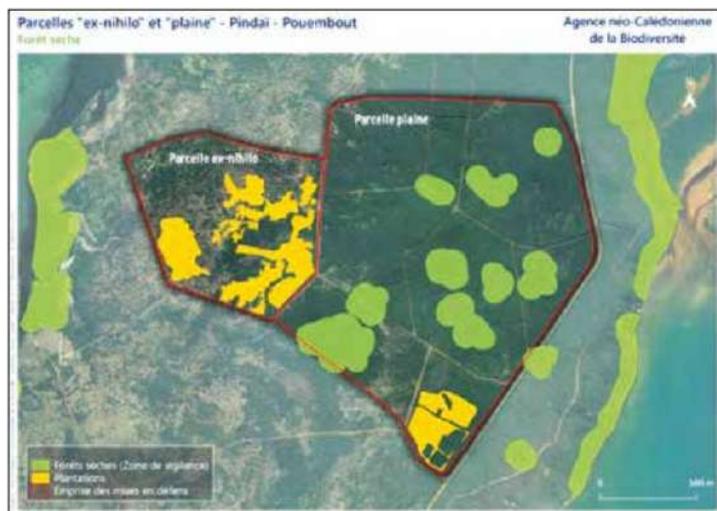
Le chantier a été attribué à un prestataire de Koumac travaillant en collaboration avec l'association *Pi Wian Mää Paarii* de la tribu Ouaté. Ils ont assuré ensemble la préparation du ter-

rain et la plantation. Le prestataire est aussi en charge du suivi. « Il y a eu un gros travail de nettoyage avant le début de la plantation, au milieu des gaïacs. Il a ensuite fallu faire les trous avec une tarière à mains ou une barre à mine, préparer les piquets destinés à l'étiquetage, étiqueter les plants, préparer le mélange de compost et de terre pour planter en ajoutant de l'hydroréducteur pour permettre aux plants d'affronter une éventuelle sécheresse. Un paillage de copeaux de pinus a été installé autour des plants » poursuit Mélanie Boissenin.

Sensibiliser les jeunes générations

Le programme de préservation de la forêt sèche comprend un volet pédagogique afin de sensibiliser les jeunes générations à l'intérêt de préserver cet écosystème menacé, avec la création de livrets et des visites. Les élèves de 1^{ère} STAV (sciences et techniques de l'agriculture et du vivant) du lycée Michel Rocard de Pouembout ont ainsi été associés au chantier. Des enfants des centres de vacances de l'Association omnisports de Népoui ont également apporté leur contribution au travail de plantation.

La forêt sèche, qui occupait autrefois une grande partie de la côte ouest, ne représente plus aujourd'hui que 175 km² fragmentés entre le nord et le sud en raison des défrichements liés à l'urbanisation et au développement de l'élevage, mais aussi aux feux de brousse. Des feux qui peuvent faire des ravages. ■



Les numéros utiles

Dispensaires

Dau ar (Bélep)	47 75 80
Canala	47 75 60
Hienghène	47 75 00
Kaala Gomen	47 75 70
Koohné	42 10 85
Népoui	47 74 40
Ouégoa	47 74 80
Urgences CHN Pwéédi Wiimā	42 66 66
Pwārāirivā (Ponérihouen)	47 75 30
Pweevo (Pouébo)	47 74 90
Pum (Poum)	47 74 70
Poya	47 74 30
Tuo-cémuhi (Touho)	47 75 10
Vook (Voh)	47 74 60
Urgence CHN Koumac	42 65 15
Waa-Wi-Luu	47 75 40

Sages-Femmes libérales

Koohné - Logie Karine	42 39 47
Koohné - Frédérique Klein	52 75 16
Koumac - Raymond Sylvaine	47 53 08
Poindimié - Élodie Mamas	71 49 80

Médecins libéraux

Koohné - Dr Schilumberger	42 33 88
Koohné - Dr Taleb	47 56 00
Koumac - Dr Forcin	47 58 55
Dr Roth-Heitz / Dr Giraud	47 57 58
Pouembout Centre médical Val Nindiaïh	
Dr Castel-Bawa	47 13 14
Dr Tarpinian cardiologue	47 33 99
Poya - Dr Baecke	42 53 83
Pwéédi Wiimā - Dr Genevois	42 36 36
Pwéédi Wiimā - Dr Kiener	42 72 18
Voh - Dr Plantagenet Patricia	42 34 32
Waa-Wi-Luu - Dr Nonnon	42 36 00

Infirmiers libéraux

Koohné - JM Carre	47 35 46 / 78 13 14
Koohné - Laurence Pidoux	91 09 28
Koohné - Nora Rossetto	99 10 67
Pwéédi Wiimā - Michelle Decara	74 40 99
Jean-François Guilloux	78 42 66
Waa-Wi-Luu	42 53 02

Dentistes

Cabinet dentaire de Koohné	47 38 88
Koumac	47 67 40 / 47 62 76
Pwéédi Wiimā	42 74 14
Pwéebu	47 36 47

Pharmacies

Hienghène	47 30 30
Kaala Gomen	42 32 00
Koohné	47 21 62
Koumac	47 59 60
Ouégoa	42 78 74
Pouembout (Mutualiste)	47 32 17
Pouembout (Pharmacie de)	41 94 41
Pwéédi Wiimā	42 72 66
Pwārāirivā	42 78 00
Poya	47 10 81
Tuo-cémuhi	42 80 00
Vook	42 48 01
Waa-Wi-Luu	42 50 50

Kinésithérapeutes

Hienghène	47 14 14
Koohné	47 31 71
Koumac	47 62 47 / 42 70 70
Pwéédi Wiimā	42 43 03
Pwārāirivā	42 70 15
Poya	42 54 16
Tuo-cémuhi	47 14 14
Vook	47 27 23
Waa-Wi-Luu	42 48 42

Orthophoniste libérale

Koohné - Pauline Gautier	87 60 97
Pwéédi Wiimā - Julie Flamant	93 91 46

Orthoptiste

Koohné - Catherine Devillers	47 77 20
------------------------------	----------

Ostéopathe DO

Touho/Poindimié - Sylvain Dorien	47 14 14
----------------------------------	----------

Psychologue libérale

Pouembout - Fanny Sigal	77.89.49
-------------------------	----------

> Santé

Bébé porte les mains à la bouche

Quand bébé porte les mains à la bouche, c'est pour de multiples raisons qui sont très importantes pour son développement.



Lorsque bébé porte les mains à la bouche c'est une preuve qu'il peut commencer à lutter contre la pesanteur (qui jusque-là l'écrasait sur le matelas), il faut l'encourager dans ce sens. C'est en luttant contre la pesanteur que vient se mettre en place un équilibre entre l'avant et l'arrière du corps. Bébé peut alors commencer à créer plus de mouvements dans son corps.

- Ce début de mise en mouvement amène petit à petit à une complexification, tant en quantité qu'en qualité, qui permet d'améliorer l'harmonisation des mouvements de Bébé.
- Si tout le monde saisit bien l'importance de la tenue de la tête, il est tout aussi important de pouvoir mettre les doigts dans la bouche, ou encore d'y faire passer des objets. Ce passage d'une main à l'autre en passant par la bouche est à l'origine de la construction d'un axe où se déterminent les parties droite et gauche du corps de bébé. Cet axe est appelé axe corporel (il avait pris naissance en partie entre le devant et l'arrière du corps). Là, il se renforce et sera lui aussi la base de mouvements plus complexes encore.

L'axe corporel suffisamment constitué

permet de pouvoir se mettre assis. Il permet également que l'enfant puisse se mettre à quatre pattes et plus tard tenir debout, puis marcher, et enfin courir...

C'est parce qu'il a une bonne connaissance des capacités autour de cet axe que les mouvements peuvent se complexifier jusqu'à pouvoir monter ou descendre d'un escalier comme d'un arbre...

- Mettre les mains à la bouche, c'est aussi apprendre à combiner (une action plus complexe nécessite l'utilisation des deux mains en coordination). Cette combinaison s'appelle les coordinations bimanuelles. C'est ainsi que l'enfant gagne en autonomie. Être plus autonome lui permet de pouvoir agir sur le monde qui l'entoure.
- Mais mettre les mains à la bouche, c'est aussi pouvoir aller à la découverte de ce qui est dans la bouche (le dur, le mou et les mouvements possibles de la langue...) et amener ainsi des capacités à émettre des sons différents pour permettre plus tard le langage...
- Mettre les mains en bouche, c'est également une possibilité de patienter avant d'être nourri.

- Lorsqu'il met ses mains en bouche, l'enfant crée la possibilité de découvrir ainsi les textures qu'elles soient alimentaires ou non. Il y découvre et y crée ses goûts, certains troubles de l'oralité pourraient prendre naissance dans le fait de ne pas avoir suffisamment découvert la cavité buccale et ce qu'il peut y mettre.

Pouvoir avoir les doigts en bouche est un point essentiel dans le développement de l'enfant, que ce soit sur le plan corporel, sur le plan émotionnel, sur le plan des mécanismes de la pensée (du raisonnement) et sur le plan du langage.

Pour au moins toutes ses raisons, n'empêchons pas bébé de chercher à améliorer par lui-même ses capacités. ■



Rubrique réalisée
par Jean ROFFINELLA,
Psychomotricien

ACHÈTE CORNES DE CERF

Cornes récentes, propres

1200F
le kilo



Autre qualité,
nous consulter

Collecte sur demande dans l'ensemble du pays

Tél. : 90.05.55 kejaon@gmail.com

Kejaon 1 - Ridet n°1 310 788 001

Solitude, détresse, souffrance ?
Vous n'êtes plus seul-e

Parlons-en



Un-e professionnel-le à votre disposition 7/7j
du lundi au samedi : de 9 h à 1 h du matin
le dimanche : de 9 h à 13 h et de 17 h à 1 h du matin

Numéro gratuit
05 30 30





Sur la vingtaine d'îlots de Koumac et de Pum, plus de la moitié présentent des traces de ponte de tortues vertes ou grosse tête, les deux espèces de tortues qui pondent en Nouvelle-Calédonie. Chaque espèce se déplace de façon différente et ne laisse donc pas les mêmes traces.



La tortue repart à la mer, une balise collée sur la carapace. L'opération se déroule de nuit. Quatre tortues ont été équipées de cet instrument qui permet de suivre leurs déplacements jusqu'à la zone d'alimentation où elles passeront une grande partie de leur vie. Selon les travaux réalisés jusqu'ici, 1/3 des tortues vertes et grosse tête qui voient le jour en Nouvelle-Calédonie restent dans le pays, un peu plus d'un tiers partent en Papouasie-Nouvelle-Guinée, les autres se répartissent entre l'Australie et Fidji.



La balise permet de surveiller la migration des tortues et de voir si leurs déplacements sont différents de ceux des tortues précédemment équipées de balises par le WWF.



La balise satellite collée sur la carapace de l'animal peut y rester environ un an.

Les tortues grosse tête pondent aussi dans les îlots du grand Nord

Classée en danger critique d'extinction, la tortue grosse tête fait son nid pour pondre dans les îlots de Koumac et de Pum entre début décembre et fin février, comme l'a confirmé une récente mission du WWF ! L'opération a été menée en partenariat avec la province Nord et deux associations environnementales locales au mois de janvier. (Photos Nicolas Petit)

Depuis les années 1970 dans le Pacifique sud, 80% de la population de tortues à grosse tête ont disparu. Le WWF porte une attention toute particulière à cette espèce dont les zones de ponte se limitent à la côte est de l'Australie et à la Nouvelle-Calédonie.

Les sites de La Roche Percée à Bourail et les îlots du lagon Sud sont aujourd'hui bien connus, mais il demeurerait un doute sur le fait que les îlots de Koumac et de Pum constituent une troisième zone importante de ponte en Nouvelle-Calédonie. C'est pour cette raison que le WWF, avec la province Nord et les associations environnementales « *Nixumwààk environnement* » de Koumac et « *Hulili Malep* » de Pum, a réalisé plusieurs missions de terrain au mois de janvier. Il s'agissait de localiser les zones de nidification afin de les protéger et favoriser le renouvellement de cette espèce.

150 nids répertoriés

Au cours des différentes missions, le WWF et ses partenaires ont parcouru une vingtaine d'îlots de la zone. Ils ont constaté que plus de la moitié présentaient des traces de ponte. Près de 150 nids ont été répertoriés.

Quatre tortues ont été équipées de balises satellite afin de connaître leur site d'alimentation dans le Pacifique sud et de comparer leurs déplacements avec ceux des tortues précédemment balisées par le WWF.

Depuis 2016, un protocole de suivi et de comptage du nombre de nids a été élaboré dans le grand lagon Sud afin d'estimer le nombre de pontes annuelles. Des opérations



La mission du WWF qui s'est déroulée au mois de janvier a également associé les gardes nature de la province Nord.

de comptage des nids ont également été menées dans le Nord.

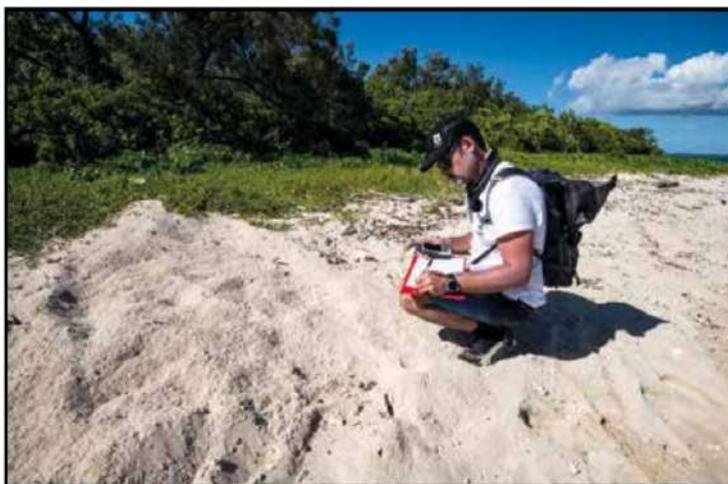
La tortue grosse tête ou Caouanne fait partie des quatre espèces de tortues qui fréquentent nos eaux et nos îlots, avec la tortue luth, la tortue verte et la tortue imbriquée. Seules les tortues vertes et les tortues grosse tête pondent en Nouvelle-Calédonie. ■



Depuis le bateau conduite par Antoine Maloune (DDEE), Marc Oremus, biologiste marin responsable de l'antenne du WWF en Nouvelle-Calédonie, scrute les plages des îlots à la recherche de signes de la présence de tortues.



Sur l'îlot Néba à Pum, des traces toutes fraîches de ponte de tortues ont été repérées.



Devant le nid, le scientifique note les caractéristiques de la zone de ponte.

Les associations locales sont parties prenantes de la préservation des tortues. Elles ont été impliquées dans le travail de recherche de sites de ponte. Ici des membres de l'association Hulili Malep de Pum. Les menaces qui pèsent sur les tortues sont multiples, le braconnage des nids mais aussi l'érosion liée au réchauffement climatique. Les associations peuvent participer au suivi des pontes de tortues en participant au relevé de données.



Les missions de terrain qui se sont déroulées au mois de janvier ont permis de confirmer l'importance des îlots de Koumac et de Pum comme site de ponte des tortues grosse tête. Une espèce en danger d'extinction qui niche aussi à La Roche Percée à Bourail et dans les îlots du lagon Sud.



Photo souvenir sur l'îlot Néba, un site particulièrement important pour la ponte des tortues, avec les différents partenaires de l'opération, le WWF, la province Nord à travers ses gardes nature et des membres des associations Nixumwâäk environnement de Koumac et Hulili Malep de Pum.



L'exposition présentée au centre culturel de Hienghène a mis en lumière la grande diversité des textiles du continent africain. (©Lêdji Bellow).



Emma Buzy, originaire de Tanzanie, est l'une des deux organisatrices de l'exposition. Elle montre ici un kéné, tissu incontournable des Ashanti du Ghana, qui est aussi l'attribut royal.

A la découverte d'une tradition millénaire

La Tanzanienne Emma Buzy, et la Togolaise Lêdji Bellow, toutes deux fières des traditions du textile africain, ont partagé leur passion durant tout le mois de mars en exposant des échantillons de leurs propres collections au centre culturel de Hienghène. Plongée au cœur d'une tradition textile millénaire avec deux connaisseuses.

Adirè-indigo, adinkra, kéné, bogolan, bazin, faso dan fani, kanvô et kanga... Les termes qui désignent les textiles africains traditionnels sont innombrables et spécifiques à chaque région. Ils témoignent de la grande diversité des savoir-faire et de la vitalité de l'esprit créatif des artisans, que ce soit en termes de choix des matières premières (fibres végétales, coton, lin, laine, chanvre...), de techniques utilisées (tissage, teinture, broderie) ou de motifs (dessins géométriques, dessins figuratifs et autres symboles).

Un positionnement social et politique

Tous ces tissus traditionnels sont souvent occultés par le wax, étoffe en coton colorée aux motifs divers, qui trouve son origine aux Pays-Bas. Le wax est perçu dans l'opinion publique comme le seul tissu africain, alors que la création et la fabrication de textiles artisanaux et industriels se maintiennent dans presque tous les pays d'Afrique.

Aujourd'hui les textiles traditionnels d'Afrique gagnent aussi du terrain dans le monde de la mode, en Europe

comme aux États-Unis. Des expositions, des beaux livres sont consacrés à cet art millénaire.

« *Le vêtement en Afrique de l'Ouest joue depuis toujours un rôle symbolique d'identification, de distinction et de langage, en matière de positionnement social, politique et religieux* » soulignent les deux commissaires d'exposition.

« *Au-delà des aspects vestimentaires et des utilisations multiples et variées de ces textiles, certains motifs et les noms attribués à la plupart des pagnes font de ce support d'exception un vecteur de communication silencieuse de premier plan.* »

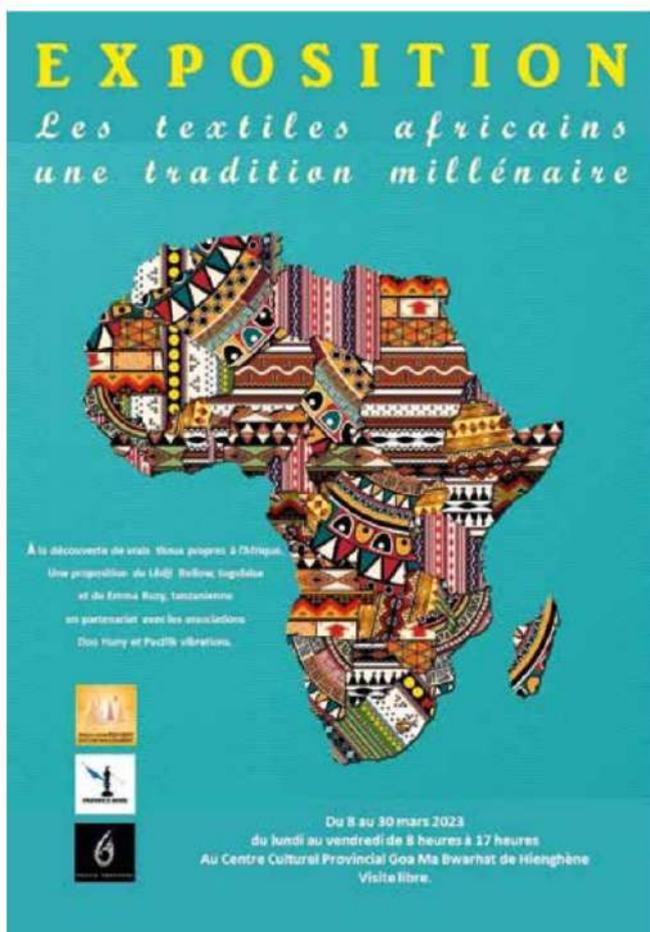
Une réappropriation

Peut-on parler de renaissance des textiles traditionnels africains ? « *Les industriels font maintenant des copies de tissus originels. Cela a réveillé nos consciences et nous a fait revenir aux fondamentaux, à nos savoir-faire traditionnels* » souligne Lêdji Bellow.

Le textile a beaucoup d'importance au Togo, son pays natal. Il n'est pas rare qu'une femme possède jusqu'à 200 pagnes. « *Lorsque j'étais jeune étudiante, je m'habillais en jean et che-*

mise. Tout l'intérêt autour du vêtement me paraissait un peu futile. Chez nous, tous les jours, les gens s'habillent en tenue de fête ! » Et aujourd'hui, elle regarde avec émotion et respect des textiles comme le kéné, un tissu traditionnel composé de bandes de rayures, caractéristique du Togo et de certaines ethnies du Ghana, de la Côte d'Ivoire. « *C'est un tissu utilisé à la naissance, mais aussi comme linceul. Il se transmet en héritage. On doit en mettre dans la dot. Dans le village où j'ai vécu dans mon enfance, au Togo, il y a un centre de formation au tissage. Traditionnellement, ce sont les femmes qui filent le coton et les hommes qui tissent. Et les tisserands ont tous rang de griot. Les tissus sont tous porteurs de messages et de valeurs culturelles.* » Aujourd'hui, de nombreux tissus traditionnels ont leur réplique industrielle, avec des tissus plus fins, plus légers, poursuit Lêdji Bellow. Des kénés en coton imprimé, des kénés wax, font ainsi partie des textiles exposés au centre culturel de Hienghène.

Hommage à des cultures millénaires, à des savoir-faire ancestraux, l'exposition sur les tissus africains devrait retrouver très prochainement un nouvel espace d'exposition. A suivre... ■



Aujourd'hui à la retraite après avoir été longtemps professeure d'éducation socio-culturelle au lycée de Pouembout, Lédji Bellow partage désormais sa passion pour les textiles africains en important du tissu en rouleau, des tenues de prêt-à-porter, des sacs... Dans les marchés où elle dresse son échoppe ambulante, elle s'amuse à expliquer les noms des différents motifs de wax. Des noms qui révèlent les préoccupations de leurs concepteurs : « *je cours plus vite que ma rivale* », « *Mon mari est capable* »... « *Il existe plusieurs centaines de noms de motifs différents, avec des termes dans différents registres comme « tête de cochon » ou « conjoncture* » explique-t-elle.



L'exposition a été inaugurée à l'occasion de la journée des droits des femmes. (@Lédji Bellow)



Première rencontre avec la famille Tjibaou

C'est en tant que journaliste pour le magazine *Jeune Afrique* que Lédji Bellow a foulé pour la première fois en 1989 la terre de Nouvelle-Calédonie devenue son pays d'adoption. Elle raconte sa première rencontre avec la famille Tjibaou.

En 1989, jeune journaliste à Paris, j'ai été envoyée en Nouvelle-Calédonie pour faire un portrait de Marie-Claude Tjibaou. La rédaction avait déjà fait toute une série de papiers sur Jean-Marie Tjibaou et cela les intéressait d'avoir un reportage sur son épouse.

Lorsque je suis arrivée, j'ai été reçue à Tiendanite. C'était la fête de l'igname. Jean-Marie Tjibaou était très affable, très ouvert. Marie-Claude était un peu plus distante. Le deuxième jour, on est tous allés à Poindimié chez Armand Pala et je me demandais à quel moment j'allais pouvoir faire mon interview. Finalement, on est retournés à Hienghène le troisième jour, Jean-Marie Tjibaou qui était maire est parti à une réunion à la mairie. Je suis restée avec Marie-Claude qui a accepté de me parler tout en faisant la cuisine. Elle m'expliquait comment elle grattait le poisson qu'elle venait de pêcher, avec une fourchette. Après le repas, j'ai pu enfin lui tendre mon micro...

Au cours de nos discussions avec Jean-Marie, il m'avait parlé de ses voyages en Afrique. Cela m'a décidée à préparer un article sur sa relation avec l'Afrique. Il m'a dit : « *trois questions, pas plus...* ». J'ai sorti mon micro. Avant que je reparte, il voulait me faire choisir l'un des objets qu'il avait dans son bureau, des objets rapportés de ses nombreux voyages. « *La prochaine fois !* » lui ai-je dit en lui promettant de revenir. Je savais que c'était un peu illusoire de penser que je reviendrais, mais bon... J'ai repris l'avion le 29 avril pour Paris. Un matin peu après mon retour, j'ai ouvert la radio et j'ai entendu la nouvelle de l'assassinat de Jean-Marie Tjibaou. C'était un jour férié. J'étais sous le choc... Je suis descendue à la cabine téléphonique pour appeler le journal. J'ai écrit mon petit témoignage, raconté ce que j'avais vécu à Tiendanite. Rien ne laissait alors entrevoir ce drame. Finalement, j'ai retranscrit les réponses de Jean-Marie Tjibaou à mes trois questions sur sa relation avec l'Afrique et le journal les a publiées. J'étais la dernière journaliste à l'avoir interviewé.



Arrivée en Nouvelle-Calédonie une première fois comme journaliste pour *Jeune Afrique* en 1989 pour une interview de Marie-Claude Tjibaou, Lédji Bellow est ensuite revenue pour travailler comme chargée de communication de l'ADCK au moment de la préparation du centre culturel Tjibaou. A partir de 1996, elle a enseigné l'éducation socio-culturelle au lycée de Pouembout, pendant 22 ans. (©DR)

J'ai aussi pris le temps de retranscrire l'interview de Marie-Claude et je l'ai donné à mon rédacteur en chef qui n'en a pas voulu. Maintenant qu'elle était veuve, il estimait que cela n'intéressait personne. J'étais comme « *lessivée* ». Pendant plusieurs mois je n'ai réussi à écrire que des bribes d'articles. J'ai changé de service, puis j'ai démissionné. Pendant quelques mois, j'ai ouvert un pressing avec un camarade de classe togolais... Jusqu'au jour où j'ai su que l'ADCK cherchait un chargé de communication. J'ai postulé et ma candidature a été retenue. Je suis arrivée le 14 août 1990 à Nouméa, le centre culturel Tjibaou était en cours de réflexion et de conception. J'y ai travaillé jusqu'en mars 1996 avant d'intégrer le lycée de Pouembout en tant que professeure d'éducation socio-culturelle.

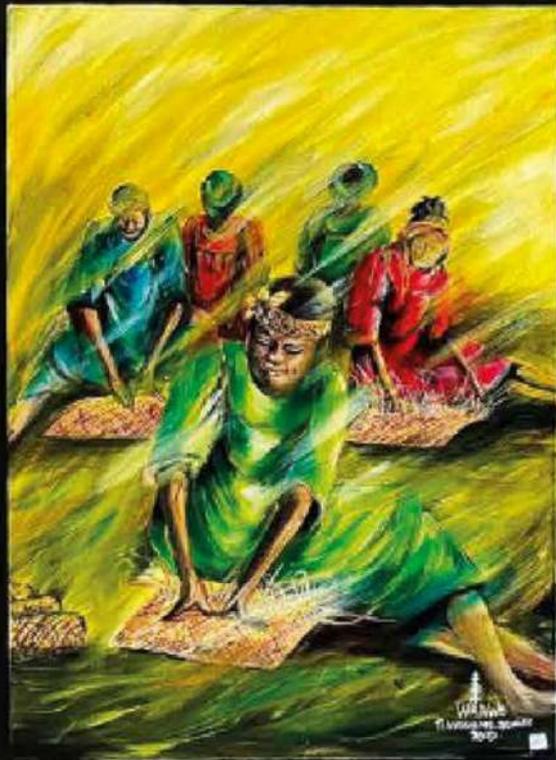
Préparer une exposition sur une tradition de mon pays, c'est une façon pour moi de dire merci à la Calédonie. J'ai appris beaucoup de choses ici, des choses qui m'ont révélée à moi-même. C'est une façon de rendre hommage. ■



D'autres contributions

Les organisatrices ont bénéficié pour cette exposition de prêts de la part de Marie-Claude Tjibaou pour les appliqués du royaume d'Abomey du Bénin (photo ci-contre) et d'Améline Darbois pour les jupes de danse de la RDC (Congo).

EXPO



« IDENTITÉ »

TRESSER LE VISIBLE ET L'INVISIBLE

Exposition

Denise TIAVOUANE, son frère Karl TIAVOUANE,
Evelyne MONEFARA, ses enfants Suèmè CAGOU & Jéïèl CAGOU

du 14 Avril au 15 Mai 2023

Vernissage

MERCREDI 19 AVRIL 2023, À 18H

📍 Au Centre Culturel Provincial Pomémie, Koné

Information au +687 47 11 06 ou par mail : action-culturel@pomemie.nc



EN DIRECT

à l'antenne
sur notre page 
sur  caledonia.nc

LE JT

Du lundi au vendredi à 18h sur



CALEDONIA



n°10  n°22 **CANAL+** n°17 **GO**



Photo souvenir du lancement du travail de terrain le samedi 1^{er} avril sur l'îlot Néba avec les représentants de la chefferie et une partie des scientifiques et naturalistes investis dans le travail d'inventaire de la biodiversité.

ABC : les travaux de l'inventaire de la biodiversité commencent à Pum

Les prospections en vue de la réalisation de l'inventaire de la biodiversité de Pum appelé aussi ABC ont débuté le samedi 1^{er} avril sur l'îlot Néba avec des naturalistes, membres de plusieurs associations locales, accompagnés de deux spécialistes des mollusques du Muséum d'histoire naturelle. Dix premiers jours de terrain pour une opération qui doit s'étendre jusqu'à 2024.

En 2022, la commune de Pum a été lauréate d'un appel à projets national pour la réalisation d'un inventaire de la biodiversité. Un travail qui s'inscrit dans l'inventaire national du patrimoine naturel. La démarche associe collectivités locales, scientifiques, naturalistes et associations de protection de la nature. Au moins trois règnes sont étudiés. La commune de Pum, qui a déjà réalisé un livret sur la flore, porte un projet ambitieux avec des études sur de nombreux aspects de la biodiversité comme les reptiles, les champignons, les orchidées, la vie d'eau douce, les lézards et les geckos, les abeilles et les fourmis.



Avant de commencer le travail, Dominique Fleurot et Patrick Dayé, qui portent le projet d'inventaire avec la mairie de Pum, adressent un geste aux représentants de la chefferie.

Des naturalistes sur le terrain

En ce samedi matin 1^{er} avril, tout en attendant les bateaux qui doivent les emmener sur l'îlot Néba, les deux spécialistes des mollusques et escargots du Muséum d'histoire natu-

relle de Paris sont déjà penchés pour observer ce qu'ils peuvent découvrir dans les tas de feuilles au pied des arbres du wharf.

Dominique Fleurot, membre de l'association du vieux village de Tiébaghi et Patrick Dayé qui coordonnent tous deux avec la mairie l'opération « *ABC de Pum* », répartissent les scienti-

fiques dans les bateaux. Des spécialistes des organismes vivant en eau douce, des lézards et des geckos, des chauves-souris, des roussettes et des oiseaux marins... Un groupe de scientifiques locaux qui sont pour la plupart impliqués dans des associations de protection de la nature participent bénévolement à la mission. Le travail



Déchargement des bateaux. Les bénévoles viennent également en appui pour la logistique.

se fait en associant la population, en partageant les connaissances. Un atelier est notamment organisé avec la Société calédonienne d'ornithologie (SCO) début mai pour apprendre à distinguer le chant des oiseaux et à les reconnaître. Une classe de CMI de l'école de Koumac et une autre du lycée Michel Rocard de Pouembout doivent collaborer à ce projet.

A l'arrivée à Néba, le groupe est accueilli par Pandjila Dayé, au nom de la chefferie, et quelques membres du clan. L'îlot Néba est lié à l'îlot Yen-

ghebane. Pandjila Dayé reste souvent seul sur cet îlot qui a été plus habité autrefois. La nature a repris ses droits, même si on constate sur le terrain les dégâts occasionnés par les cerfs et les chats ensauvagés.

Des observations de nuit

En fonction de leurs centres d'intérêt, les scientifiques se dirigent les uns vers une mare, les autres vers une forêt dense en traversant une végétation fournie.



Nathalie Mary et Nicolas Charpin, tous deux membres de l'association Vis d'ô douce, réalisent des prélèvements dans un marais de l'îlot Néba.

Certains resteront la nuit sur l'îlot afin d'observer les lézards et les gekkos, les chauves-souris et les roussettes. Toutes les espèces qui sortent plutôt à la nuit tombée. Des trésors de biodiversité à inventorier également. ■



Dominique Fleurot fait le point avec les bénévoles qui sont des scientifiques spécialistes de différents domaines : faune dulçaquicole, reptiles, chauves-souris, escargots...



Lilian Léonard et Olivier Gargominy, scientifiques du Muséum national d'Histoire naturelle de Paris sont venus apporter leur vaste connaissance des mollusques, escargots et limaces, au travail d'inventaire de la biodiversité de Pum.

Des spécialistes des escargots

Deux spécialistes des mollusques et des escargots, des « malacologues », sont venus de l'Hexagone pour participer au travail. Le plus souvent le nez dans les tas de feuilles, ils recherchent sans relâche des escargots et des limaces qui sont parfois microscopiques.

Lilian Léonard et Olivier Gargominy du MNHN, tous deux malacologues ou spécialistes des escargots, font partie de PatriNat. Un centre d'expertise et de données sur le patrimoine naturel qui assure des missions sur la biodiversité pour ses quatre tutelles que sont l'Office français de la biodiversité (OFB), le Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN), le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et l'Institut pour la recherche et le développement (IRD). « Les escargots et les limaces sont le deuxième embranchement le plus diversifié dans la biodiversité, avec 80% des espèces qui vivent dans la mer » expliquent-ils. De leur sortie en journée, ils rapportent aussi des échantillons de litière, soit des amas de feuilles, qu'ils observent le soir dans le laboratoire installé dans une villa de Pum à la loupe binoculaire, à la recherche de spécimens de très petites tailles.



Olivier Gargominy du MNHN partage aussi ses découvertes avec d'autres naturalistes. La mission est également très formatrice pour tous ceux qui y participent.



Dans les bassins, les crevettes sont nourries une à cinq fois par jour selon leur taille. La ferme est actuellement dans une démarche de certification ASC qui implique que l'origine de tous les ingrédients qui entrent dans la composition de l'aliment sont tracés.

Dans les bassins à crevettes de Webuihoone

La ferme aquacole de Webuihoone est l'une des plus anciennes fermes d'élevage de crevettes, elle fêtera cette année ses trente ans. Visite à la tribu de Gatope d'un élevage délicat...

C'est la saison de production à la ferme aquacole de Webuihoone en ce mois de mars, avec des pêches presque tous les jours. Sur 55 hectares sont répartis 7 bassins, chacun d'une surface de 6,6 à 10 hectares. C'est l'une des plus grosses fermes aquacoles à l'échelle de la Nouvelle-Calédonie, une taille modeste si on la compare à d'autres exploitations ailleurs dans le monde, selon Toky Olivier Razanakotonarivo, le directeur d'exploitation. Ingénieur agronome de formation, celui-ci vient de Madagascar, un grand pays producteur de crevettes !

« La saison débute par l'ensemencement des bassins à partir de fin août-début septembre, en plusieurs périodes afin d'échelonner la production » explique celui-ci, en amorçant la visite. « On essaie de ne pas ensemençer trop tôt car s'il fait froid, on fait face à une mortalité trop importante. » L'ensemencement

consiste à déposer dans les bassins en eau des post-larves, des juvéniles qui proviennent des écloséries.

La deuxième période d'ensemencement est en général prévue en octobre ou début novembre, avec une troisième en décembre. « Cette année, nous avons eu des difficultés pour l'approvisionnement en post-larves » indique le directeur d'exploitation. L'éclosérie Eori, qui fait partie du groupe Nord Avenir, avait été contrainte de suspendre son activité. Elle doit reprendre cette année. « Nous avons été amenés à nous fournir en post-larves ailleurs. De ce fait, nous n'étions pas prioritaires. Les bassins étaient prêts, mais nous n'avons pu en ensemençer qu'un seul sur les deux. En octobre, cela a été pareil. Et en décembre, le dernier bassin n'a été ensemençé qu'au mois de janvier, avec un mois de retard. Dès qu'il fait un peu froid, les crevettes grossissent moins,

alors la production sera moins importante. » Avec 170 tonnes l'an dernier, la ferme de Webuihoone a enregistré les meilleurs résultats des 13 fermes calédoniennes partenaires de la SO-PAC. Il y a au total 18 fermes aquacoles en Nouvelle-Calédonie.

Des fonds de bassin travaillés

Être prêt pour une nouvelle saison signifie d'avoir asséché rapidement les bassins après la dernière pêche qui a lieu fin juillet. « La plupart du temps, le soleil fait son effet. Mais cette année, nous avons eu beaucoup de pluie. » Lorsque le bassin est sec, le fond est labouré afin de l'aérer. « Ensuite, on fait un épandage d'engrais calcique, qui est un produit naturel. On refait un labour après. On ajoute également des probiotiques dans le bassin et un peu d'urée, en très petite quantité. L'ob-



Le directeur d'exploitation, Toky Olivier Razanakotonarivo, vient de Madagascar, un grand pays producteur de crevettes.



Douze personnes travaillent en permanence dans la ferme, la plupart issu des tribus environnantes. Des saisonniers sont embauchés pour les pêches.

jectif est d'amorcer la croissance des algues.» Les algues favorisent l'oxygénation des bassins.

Selon le cahier des charges fixé par la SOPAC, une période de 30 jours minimum doit être respectée entre la vidange du bassin et l'ensemencement. « *La plupart du temps, nous dépassons les 30 jours.* » Il faut quatre à cinq jours pour remplir le plus gros bassin, en pompant l'eau en mer. Lorsque le bassin est plein, il faut encore 15 jours de « *maturation* » avant l'ensemencement.

Dans une démarche de certification aquaculture durable

Les jeunes crevettes sont nourries chaque jour avec un aliment composé d'un mélange de farine de poisson et de céréales. « *Les plus petites sont nourries une fois et jusqu'à cinq fois par jour au fur et à mesure que les crevettes grossissent. Nous sommes actuellement dans une démarche de certification ASC. Cela implique que l'origine de tous les ingrédients qui entrent dans la composition de l'aliment sont tracés. C'est un label qui garantit le respect de l'environnement, pour une aquaculture durable. L'aspect social est*

également pris en compte. »

Douze personnes travaillent en permanence dans la ferme, tous issus des tribus environnantes, à l'exception du directeur d'exploitation et du technicien. David Duron, qui gère d'autres sociétés du groupe Nord Avenir assure le mandat de directeur général. « *On embauche des saisonniers, notamment six personnes pour les pêches. Sept personnes ont été formées, et elles tournent en fonction des disponibilités des unes et des autres. On essaie de garder les mêmes personnes car il y a des règles à respecter, notamment en ce qui concerne l'hygiène.* »

Les relations sont bonnes avec la tribu qui est partie prenante de la société.

Cette année, deux bassins n'ont pas pu êtreensemencés faute de larves. Deux autres sont envahis par les lapias, des poissons apportés par les cormorans ou les canards japonais, qui se nourrissent de l'aliment au détriment des crevettes. La pêche ne suffit pas à les faire disparaître des bassins. Toky Razanakotonarivo sait que l'élevage de crevettes est tributaire de nombreux aléas. Il garde le cap avec le sourire, même s'il sait que la saison ne s'annonce donc pas exceptionnelle... ■



Bernard Couthy, qui vient de la tribu de Tiéta, travaille dans la ferme depuis sa création il y a trente ans.



Des projets pour faire évoluer la filière

En 30 ans, l'élevage de crevettes n'a pas beaucoup évolué, constate David Duron, directeur général de Webuihoone. Des projets sont en cours pour faire progresser la production.

Le Pays : quelle est l'origine de la ferme aquacole de Webuihoone ?

David Duron : La ferme aquacole a été créée en 1992 et mise en exploitation en 1993. On va fêter les trente ans cette année. Même si cette année n'est pas extraordinaire du point de vue de la production...

Webuihoone fait partie des premières fermes aquacoles en Nouvelle-Calédonie. C'était une initiative de la Sofinor avec le GDPL de la tribu de Gatope. La partie aquacole de la Sofinor est revenue aujourd'hui sous l'égide de Nord Avenir qui détient plus de 60% des parts de la ferme à travers sa filiale Finagro, le reste des actions appartenant à la tribu de Gatope, avec une partie consacrée à l'actionnariat populaire. Nord Avenir est également actionnaire dans Blue Lagoon Farms à Koné. Elle avait été lancée par la Sofinor et a été rachetée ensuite par le groupe Ortega. Nord Avenir détient encore une participation dans cette ferme. Nous avons aussi l'écloserie d'Eori à Nessadiou. Dans l'écloserie, on produit les post-larves pour livrer les fermes à crevettes qui sont en quelque sorte des bassins de grossissement. On livre nos fermes et d'autres.

Le Pays : Les aquaculteurs sont-ils organisés pour faire évoluer la production, les rendements ?

DD : Je suis trésorier du Groupement des fermes aquacoles de Nouvelle-Calédonie qui regroupe des fermiers et des éclosiers. L'idée à ce jour est d'optimiser l'ensemble des parcs à crevettes par l'utilisation de la sélection

génétique. Il faut savoir qu'en trente ans, il n'y a pas eu de sélection génétique poussée pour essayer d'améliorer les rendements, obtenir des vitesses de croissance plus rapides, améliorer le ratio entre la nourriture et la production de crevettes. Actuellement, cet indice de conversion est d'environ 2,5 tonnes d'aliment pour une tonne de crevettes produites. La sélection génétique permettra aussi de baisser ce ratio-là. D'un point de vue économique et d'un point de vue écologique, c'est toujours bien de le diminuer.

On vise également à améliorer la résistance aux maladies, le taux de survie. On collabore sur ces sujets avec un partenaire français qui est spécialisé dans la sélection génétique et qui a déjà travaillé sur les études menées par l'Adecal depuis une dizaine d'années. Notre objectif est donc d'améliorer la production dans le parc existant avant de lancer de nouveaux projets.

Le Pays : Les crevettes de la majorité des fermes de Nouvelle-Calédonie sont conditionnées et commercialisées par la SOPAC, quelle est la situation de ce côté ?

DD : Je fais partie aussi du conseil d'administration de la Sopac. Il faut savoir que la demande au niveau mondial de crevettes est en forte progression depuis la réouverture des frontières, des restaurants... On élève une crevette qu'on appelle la crevette bleue qui est quasiment spécifique à la Nouvelle-Calédonie. Tahiti en produit un peu, Hawaï aussi. Il y a un petit peu de crevette bleue sauvage au Mexique car elle est originaire de



La recherche va être relancée autour de la crevette afin d'améliorer la productivité, indique David Duron, directeur général de la ferme de Webuihoone et trésorier du Groupement des fermes aquacoles de Nouvelle-Calédonie.

ce pays. Au niveau mondial, on est le principal producteur de crevettes bleues, une crevette qui est très recherchée au niveau gastronomique. Les Japonais en raffolent. C'est un marché de niche car on en produit très peu. Du point de vue gustatif, c'est l'une des meilleures crevettes au monde. Avec la Sopac, on produit entre 1000 et 1300 tonnes de crevettes. Environ 400 tonnes restent sur le marché local, le reste est exporté, principalement vers le Japon.

Presque l'ensemble de notre production, ici à Webuihoone, soit 95%, est livrée à la Sopac. On fait aussi un peu de vente locale directement à la ferme.

Le Pays : Comment le prix de la crevette est-il fixé ?

DD : Le prix de vente de la crevette est fixé en début de saison avec la Sopac, en fonction de la demande du



La crevette bleue produite en Nouvelle-Calédonie est reconnue pour ses qualités gustatives, notamment au Japon.

marché à l'export et des coûts. On se met d'accord sur une grille d'achats en fonction des calibres, une grille qui est définie par contrat, entre la ferme et la Sopac. Toutes les fermes qui sont partenaires de la Sopac, soit la majorité des fermes de Nouvelle-Calédonie, se calent sur la même grille d'achat. Lorsqu'on fait de la vente directe en revanche, le prix est libre.

Le Pays : Quelles sont les perspectives d'évolution pour la filière ?

DD : On est en train de remettre en place la recherche autour de la crevette qui a existé autrefois au sein de l'Adecal et du CTA, avec l'idée de recréer peut-être une UPRA crevettes, en charge de la sélection génétique. Une UPRA, c'est une structure qui est connue des institutions. L'aliment a augmenté de plus de 30%, on n'a pas d'autres choix que de passer par la sélection génétique pour améliorer le ratio aliment/production, l'indice de conversion. 40 à 50% du coût de production est lié à l'aliment.

L'IFREMER a relancé tout ce qui était étude du génome sur un programme de deux ans, avec un généticien travaille sur le sujet. Tout ce travail sur le génome va nous permettre d'avancer plus rapidement sur la sélection génétique. Quand on parle de sélection génétique, cela signifie qu'on récupère les meilleurs animaux pour pouvoir améliorer la descendance. Il y a un certain nombre de paramètres qu'on veut mettre en



Initiative de la Sofinor avec le GDPL de la tribu de Gatope, Webuihoone fait partie des premières fermes aquacoles en Nouvelle-Calédonie.

avant, comme un grossissement plus rapide, une crevette plus bleue, plus résistante aux maladies, plus résistante au froid. Ce dernier paramètre permettrait peut-être d'envisager de faire deux cycles dans l'année, comme cela se fait dans la plupart des pays pour essayer d'optimiser la productivité. Ici, nous n'en faisons qu'un seul, de six mois.

A Webuihoone, nous produisons entre 160 et 200 tonnes de crevettes par an. C'est la plus grosse ferme de Nouvelle-Calédonie. Nous distribuons des dividendes à nos actionnaires presque toutes les années. ■



« Notre objectif est d'améliorer la production dans le parc existant avant de lancer de nouveaux projets » indique David Duron, directeur général de Webuihoone qui est aussi trésorier du Groupement des fermes aquacoles de Nouvelle-Calédonie.

La SOPAC

Créée en 1990, la SOPAC, société des producteurs aquacoles calédoniens, fédère l'ensemble des acteurs de la filière de production de crevettes, des écloséries jusqu'aux distributeurs. Les aquaculteurs sont donc partie prenante.

En 2005, un atelier de conditionnement de la Sopac, qui se trouvait auparavant à Nouméa, a été construit à Kohné dans une volonté de rééquilibrage.

L'usine de la Sopac à Kohné conditionne l'ensemble des crevettes produites dans treize des dix-huit fermes de

Nouvelle-Calédonie, du Nord au Sud. Une grande partie de la production est destinée à l'export, avec de fidèles clients au Japon, mais aussi aux États-Unis, en Australie et Nouvelle-Zélande ainsi que dans l'Hexagone. Le restant est dédié au marché local.





La salle multisports à Voh porte désormais le nom de Louis Xao Huuti, chef de la tribu de Cie qui est aujourd'hui disparue. Le nom lui a été donné à l'occasion d'une journée qui a réuni les élus provinciaux en charge du sport, notamment Patricia Goa, vice-présidente de la commission des sports et des activités socio-éducatives avec plusieurs collaborateurs ainsi que les champions de 2022 récompensés ce jour-là.

Sport : les champions 2022 récompensés

La salle multisports de Vook (Voh) porte désormais le nom de Louis Xao Huuti. La cérémonie a eu lieu le samedi 18 mars en présence de la famille et de nombreux champions, toutes disciplines confondues, récompensés ce même jour par la province Nord pour leurs performances en 2022.

Louis Xao Huuti était le petit chef de la tribu de Cie, une tribu aujourd'hui disparue mais qui se trouvait sur le site même où a été construite la salle multisports. Sylvestre Dianai, coutumier de Vook, entouré de membres de la famille du chef aujourd'hui disparu, a évoqué sa mémoire au moment de donner son nom à l'infrastructure sportive provinciale. Un équipement qui a déjà bien pris ses marques dans le paysage sportif de la commune et de la zone.

La journée a été également l'occasion de récompenser les champions de l'année 2022, de différentes disciplines. ■



Des échanges coutumiers entre l'institution provinciale et les coutumiers propriétaires du nom ont marqué le début de la journée.



Darhuna Bernanos, ici avec Sylvana Plazanet, du club Les Archers de la Tipinga est reparti avec une médaille remise par Fabrice Poagnidé, conseiller technique en charge des relations avec les communautés et les coutumiers à la province Nord.



Les élèves de l'école Griscelli de Népoui qui ont réalisé de belles performances au rugby et en cricket reçoivent une récompense des mains de Jeanne Couthy de Cata (Tieta), une parente de Louis Xao Huuti qui a donné son nom à la salle multisports de Voh.



Les licenciés de l'association sportive scolaire du collège de Tiéta, accompagnés de Renaud Boudiat, professeur d'EPS et coordonnateur du district UNSS de Koné sont félicités par les élues provinciales, notamment Magalie Tingal, membre de la commission.



Serah Ounemoa et Linda Nerhon, ici entourées de Patricia Goa, d'Anne Perrier et d'Alexandre Wema, adjoint au service des sports ont toutes les deux obtenu leur brevet de moniteur de football (BMF) lors de la session de 2021. Depuis novembre 2021, Linda Nerhon a intégré la Direction des Sports de la province Nord.



Plusieurs licenciés du judo club VKP, ici avec leurs enseignants Margaux et Jérôme Ellet et le président du club Adelin Spicq, ont reçu une médaille. Ils sont ici avec Anne Perrier, secrétaire générale du CTOS NC.



Philippe Coste, du Moto club Poya Népoui, représente également d'autres champions de la discipline : Ethan Lepigeon, Arnaud Delathière et Jimmy Rudloff.



Brandon Martin ici aux côtés d'Antoine Le Yannou, président de l'association Les toiles du lagon, reçoit la récompense des mains de Gervais Tidjite, couturier de la tribu d'Oundjo.



Les licenciés de l'association omnisports de Népoui (AON) avec leur président Karl Johnston font partie des champions récompensés.

Vhajama li Pe

Phwāvo sowe deeli nuk nale jalik o juuxaac liere o Yec.

Le dii hwarau siic o phwā ya pala xe nemi we Yec men pei nali sowe deeli nuk. Jo xe thaeviere nale dii paik. Thêên xe u ura sowe deeli nuk le dii paik, xe pei we Yec nali dii Pe men cuut hoa le dii hwa xe paik. Ole phwā hna warau nga o phwāvo Pe o ra hman po nuk khêmaujen.

Xe teura mwa we Yec le dii paik ra pala nali sowe deeli nuk hai dele, dele ta phaayeeniek. Pala, pala ra yeelek o po thikhûók we kaaxi juuxac nale nen dii, xe u harat dele nale dii paik. Jo, dele pe cadooc we deeli nuk hee le dii hwa ai mele tii thaa. Kaaxi Pe o xe ra ape cuut gaaba, puun ai heve xe tena Yec thêên xe po thikhûók. Dele pera liek we deeli xen nuk, o pé cōôn bwen we deeli xen. Dek hnaa dii Pe o nuk kalava mwa hna.

Légende de la raie

Tous les poissons du lagon avaient pour chef le requin.

Un jour, le requin avait quelque chose à dire à tous les poissons. Il les convoqua tous sous le rocher. Lorsque tous les poissons arrivèrent, le requin demanda à la raie de faire le guet, pour surveiller les environs à l'entrée du rocher. Mais à ce moment-là, la raie ressemblait à tous les autres poissons.

Le requin entra dans le rocher et fit son discours à tous les poissons, ils étaient nombreux et de

toutes espèces, ils l'écoutèrent attentivement. Au fur et à mesure que le requin parlait, il montait le ton, faisait des gestes agressifs que tous les poissons furent effrayés et se sauvèrent en direction de la sortie.

De son poste, la raie ne se rendait pas compte de la situation, elle n'entendait rien.

Soudain tous les poissons accoururent, ils la piétinèrent, et l'écrasèrent tous, à tel point qu'ils la rendirent plate.

C'est ainsi que la raie devint un poisson plat.

Conte de Tarou Loulou.



Académie des Langues Kanak - Antenne Hoot ma Whaap.

Le geste du mois

Eco Citoyen!



CENTRE D'INITIATION À L'ENVIRONNEMENT

RÉDUIRE NOS DÉCHETS, POURQUOI ?

Il y a 40 ans, nos parents produisaient deux fois moins de déchets qu'aujourd'hui. Les emballages et le jetable ont peu à peu envahi notre monde. Ses ressources ne sont pourtant pas infinies. **CONVAINSONS-LES !**



Produire moins de déchets, c'est préserver les matières premières utilisées dans la fabrication des objets. C'est aussi limiter les émissions de gaz à effet de serre et agir sur le réchauffement climatique. **PROTÉGEONS LA PLANÈTE !**

Réduire ses déchets, cela signifie mieux consommer et moins gaspiller. **C'EST DONC BON POUR NOTRE PORTE-MONNAIE !**

ENSEMBLE, METTONS NOS POUBELLES AU RÉGIME !

JE COMPOSTE LES ÉPLUCHURES ET LES RESTES DE CUISINE

GESTE N°

4

COMPOSTER SES RESTES DE CUISINE, C'EST 40% DE DÉCHETS JETÉS EN MOINS PAR AN ET PAR PERSONNE

Je composte dans un coin du jardin ou dans un bac les épluchures de fruits et légumes et les restes de cuisine avec des déchets verts. Je fabrique ainsi un engrais naturel et je préserve l'environnement en réduisant la quantité de déchets à transporter et à traiter.



UN DES BEATLES REMETTRE À JOUR		UN DES BEATLES PAS GRAVE DU TOUT		LONGUEURS LONGUES PÂTES		PRÉNOM SLAVE FLEUVE CÔTIER		TENTÂT MILLE- PATTES		MAÎTRE- OUVRIER
PAYS D'AMÉRIQUE CENTRALE ENRÔLÉ										SAGACITÉ
						MONTAGNES EN SIBÉRIE VOLUME				
PLI DU PANTALON PETITE QUANTITÉ						VILLE DE BRETAGNE		CÉSIUM AU LABO UN DES BEATLES		
		BRAISE DIVAGUEZ						PERDIT DE L'EAU		
CROYANT	ÉCOLE DU POUVOIR UN DES BEATLES				PRODUC- TEUR DES BEATLES ARCHIVES TÉLÉ					
								ASTATE AU LABO PRÉNOM FÉMININ		MANAGER DES BEATLES
INDO- EUROPÉEN CLAMEUR						FOLLE TUMÉRÉE				
			DUR TRAVAIL GRAND- PÈRE							PETIT ULCÈRE
FOOTBALL À MADRID CHAMP DE CULTURE					FUT CONSUMÉ PAR LES BEATLES EX-RMI			CHAMPION		
							ENLÈVEMENT			
SOUHAIT	NETTOIE ROULÉ							INTER- JECTION SUR LES DIPLOMES		
				PARESSEUX			P'TITE BÊTE AU TIBET			
MINABLES					CONJONC- TION			MONNAIE JAPONAISE		

Solutions

N	E	S	I	E	S	T	U	N		
I	I	E	A	I	A	I	P	E	O	V
H	E	A	U	S	S	E	S			
E	R	E	N	V	E	I	Z	I		
S	A		L	S	D		T	V	E	
P			C	R	E	T	A	I	R	
E	R	E	T	A	R	E				
N	I		N	E	N	T	I	C	H	E
N	I		M	A	R	T	I			
V	A	S	N	O	S	I	L	T		
C	S		E	T		T	H	O		
I	A		I			E	N	G	A	E
T	V		U	G	V	Y	R	C	I	N
R	E		A	L	T		S	I	S	E
A			O			O	D	W		L



KONIAMBO
NICKEL SAS

INNOVANTS
ENGAGÉS
PERFORMANTS
DURABLES

Rejoignez-nous

www.koniambonickel.nc

